Cantine, périscolaire : les familles payent encore plus !

Les élus du groupe « Rassembler pour une nouvelle majorité solidaire et écologique »

Jusqu'à +60 % pour les familles les plus modestes. C'est l'une des conséquences de la nouvelle tarification mise en place par la ville d'Orléans pour la restauration scolaire. Mais la hausse ne s'arrête pas à la cantine ; périscolaire, accueils et aide aux devoirs sont également concernés.

Pour beaucoup de familles, la rentrée ne se résume donc pas à acheter des fournitures scolaires. Elle signifie aussi une facture municipale qui augmente, alors même que les dépenses contraintes pèsent déjà lourdement sur les budgets.

Nous refusons que cette situation soit traitée comme une simple question comptable. La cantine, le périscolaire et l'aide aux devoirs sont des services publics essentiels. Ils permettent aux parents de travailler, aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions, de bénéficier d'un accompagnement après la classe et de faire leurs devoirs dans un cadre adapté.

Lorsqu'on augmente leurs tarifs de manière importante, on touche directement à la vie quotidienne des familles. Et lorsque les hausses sont proportionnellement beaucoup plus importantes pour les tarifs les plus bas, la question de la justice sociale est forcément posée.

Mais le problème est aussi celui de la méthode. Les familles ont le sentiment que les décisions sont prises sans elles. Elles sont informées une fois les arbitrages réalisés, alors qu'elles devraient être associées en amont aux décisions qui concernent directement leurs enfants. Et on ne parle pas ici du « portail famille » qui empoisonne le quotidien des usagers sans évolution envisagée.

Nous proposons donc la création d'un Conseil des parents d'Orléans. Une instance permanente réunissant des représentants de parents des différents quartiers et écoles, les élus et les services municipaux. Son rôle serait simple : écouter, débattre, proposer et évaluer.

Le Conseil des parents pourrait notamment être consulté avant toute évolution importante des tarifs de la cantine, du périscolaire ou de l'aide aux devoirs. Il pourrait également suivre la qualité des services, faire remonter les difficultés du terrain et proposer des améliorations concrètes.

Nous ne voulons pas d'une nouvelle instance destinée à valider des décisions déjà prises. Nous voulons un véritable espace de dialogue. Parce qu'une ville qui prétend agir pour les familles doit commencer par les écouter.

Parce que les parents ne sont pas de simples usagers auxquels on adresse une facture : ils sont des acteurs à part entière de la politique éducative de leur ville.

À Orléans, nous voulons une autre méthode : davantage de transparence, davantage de concertation et davantage de justice dans les tarifs.

Pour nous suivre : rse.orleans@gmail.com